

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DE
L'EXERCICE 2025 DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE
DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 030-253003297-20260622-2026_06_22_14D-DE

SEANCE DU : 22 JUIN 2026

SCoT
SUD GARD

COMITE SYNDICAL
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
SEANCE DU 22 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-deux juin à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard régulièrement convoqué le vendredi cinq juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Frédéric TOUZELLIER, Président
Est désigné Secrétaire de séance : Théo GUIGUE

Référence du service :

Budget : FT/GS/VM-14d

Objet de la délibération :

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE
DE L'EXERCICE 2025 DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE
DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD

Etaient présents(es) (57)

Frédéric TOUZELLIER, Président

Jean-Baptiste ANTONELLI, Benjamin BRUNEL, François CHARRIÈRE, Charly CRESPE, Serge GARNIER, Théo GUIGUE, Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Sibylle JANNEKEYN, Rémi NICOLAS, Dominique NUTI, *Vice-président(e)s présent(e)s*

Mahieu ALLEGRE, Maya AMER MOUSSA, Chantal ANRDRE, Richard ARNAUD, , Grégory BENEZET, Olivier BENEZET, Marianne BERNÈDE, Jean-Louis BLANC, Emmanuel BOIS, Jean-Pierre BONDOR, Philippe BROUSSES, André CAMBI GOURJON, Hélène CASIER, Nathalie CAVAILLE, , Agnès CHARAIX PY, Fanny DAGUENET, Michel DEBOUVERIE, Jean-Luc DESCLOUX, Gaël DUPRET, Thierry FELINE, Alain FOUQUE, Patrick GARCIA, Philippe GIBELIN, Jean-Pierre GUSAÏ, Pierre JAUMAIN, Bernard JULLIEN, Martine KUFFER, Denis LANOY, Joffrey LEON, Cécile MARQUIER, Véronique MARTIN, Frédéric MESEGUER, Jean-Christophe MORANDINI, Nicolas NADAL, Nathalie PERROT, Patrice PLANES, Angel POBO, Véronique POIGNET-SENGER, Joachim RAMS, Clément ROUSSEL, Serge ROUVIÈRE, Adrien RUY, Gilles TIXADOR, Véronique VAUTRIN, Michel VERDIER, Christophe ZARAGOZA, *Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent(e)s*

Etaient représentés(ées) (9)

Janie ARNEGUY, donne pouvoir à Sibylle JANNEKEYN ; Jean-Antoine BUNOZ, donne pouvoir à Frédéric TOUZELLIER ; Alberto CAMAIONE, donne pouvoir à André CAMBI GOURJON ; Nadine CASTELLANI, donne pouvoir à Alain FOUQUE ; Nelson CHAUDON, donne pouvoir à Hélène CASIER ; Virginie GRIOTTO, donne pouvoir à Richard ARNAUD ; Stéphane PORRET, donne pouvoir à Jean-Pierre BONDOR ; Magali PRADEILLE, donne pouvoir à Joffrey LEON ; Martine SCOLLO-OGIER donne pouvoir à Charly CRESPE ;

Etaient excusés(ées), absents(es) (22)

Vincent BECHARD, Cédric BONATO, Vincent BOUGET, André BRUNDU, Nicole CHANRON, Amal COUVREUR, Patrick DE GONZAGA, Philippe DESCHAMPS, Bruno FERRIER, Gilles GADILLE, Maryse GIANNACCINI, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Jean-Pierre MEDAN, Nicolas MEIZONNET, Laurent MESPOULET, Jean-Louis NICOLAS, Audrey PASCAL, Gaëtan PREVOTEAU, Yves RODRIGUEZ, David-Alexandre ROUX, Eddy VALADIER, *Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s*

Sièges : 88 Membres en exercice : 88

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DE
L'EXERCICE 2025 DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE
DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 030-253003297-20260622-2026_06_22_14D-DE

SEANCE DU : 22 JUIN 2026

N° 2026-06-22-14d

Monsieur **Joffrey LEON**, membre délégué du bureau du syndicat mixte du SCOT sud Gard, rapporteur expose :

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 des communes et de leurs établissements publics ;

Vu l'Arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2002 portant création du Syndicat Mixte du Schéma de COhérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu l'arrêté Préfectoral n°2016-09-B1-001 du 16 septembre 2016 relatif aux conséquences de l'extension de périmètre de trois communautés de communes sur les syndicats mixtes porteurs des SCOT « Sud du Gard » et « Uzège Pont du Gard » ;

Vu la délibération n° 2019-03-18-01d en date du 18 mars 2019 arrêtant le projet du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard révisé ;

Vu la délibération n° 2019-12-10-01d en date du 10 décembre 2019 approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard révisé ;

Considérant que le compte administratif établi par l'ordonnateur est en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable de la collectivité ;

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Exprimés : **66** (*dont 9 pouvoirs*)

Pour :66.....

Contre :0.....

Abstention :0.....

ARTICLE 1^{er} : d'affecter les résultats constatés au compte administratif 2025 du budget supplémentaire 2026 comme indiqué ci-dessous :

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DE
L'EXERCICE 2025 DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE
DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 030-253003297-20260622-2026_06_22_14D-DE
N° 2026-06-22-14d

Voté le : juin 2026	
Résultat de fonctionnement 2025	
A - Résultat de l'exercice précédé du signe +(excédent) ou -(déficit)	+ 127 887,99 €
B - Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif 2024, précédé du signe +(excédent) ou -(déficit)	+ 148 560,40 €
C - Résultat à affecter =A+B (si C C'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 276 448,39 €
D - Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2025 (précédé de + ou -)	-155 682,82 €
Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte administratif 2024	-8 466,28 €
E - Résultat cumulé d'investissement à reporter ligne 001 du budget 2026 (L001) dépenses.	-164 149,10 €
F - A déduire « Restes A Réaliser » dépenses d'investissement 2025	0,00 €
G - Déficit de financement (déduction des RAR)	1- 164 149,10 €
AFFECTATION RESULTAT 1068	
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G=au minimum, couverture du besoin de financement (si G est négatif)	164 149,10 €
2) H - Report en fonctionnement 002	+ 112 299,29 €
3) I - DEFICIT REPORTE 001	-164 149,10 €

ARTICLE 2nd : De charger le Président de l'exécution de la présente délibération.

**Le Président du Syndicat Mixte
du S.CO.T. du Sud Gard**


Frédéric TOUZELLIER
Maire de Générac

Le Secrétaire de séance


Théo GUILLE